

Mancœuvre

5 Manœuvre

Dû à des modifications constructives aux fins d'amélioration et de perfectionnement technique de la chargeuse, peuvent exister des différences dans la représentation des images et du texte.

Vous trouverez le regroupement de ces modifications au chapitre 13.

5.1 Contrôler avant la mise en marche

- le niveau d'huile au moteur (voir instruction p/ moteur)
- le niveau d'huile hydraulique
- la réserve de carburant
- la pression des pneus
- la profondeur du profil des pneus
- le niveau de liquide dans la batterie
- l'installation d'éclairage
- l'ajustage du siège
- Enlever, le cas échéant, le dispositif de blocage du mécanisme de pivotement (1-4/flèche) (seulement en cas de commencement immédiat du travail).
- Retirer le cas échéant l'appui du bras collecteur [(par ex. appui du bras collecteur (équipement spécial) (1-1/ flèches)]
- Ouvrir, le cas échéant, les robinets de blocage à boisseau sphérique (1-2/1 et 1-2/2) (seulement en cas de commencement immédiat du travail).
- l'état général de la chargeuse, par ex. fuites
- Vérifier la présence
 - d'une boîte de secours,
 - d'un triangle de sécurité,
 - d'un signal avertisseur lumineux.

5.2 Mise en marche

5.2.1 Démarrer le moteur Diesel

- (1) Serrer le levier à main pour le frein de stationnement (4-7/4).
- (2) Mettre en place l'interrupteur principal de batterie (4-7/5).
- (3) Mettre le commutateur de direction (4-7/3) en position "0" (antidémarrage!).
- (4) Mettre la clé de contact dans l'interrupteur de démarrage (4-8/19) et la tourner à droite en position "I" (5-1).



RENSEIGNEMENT

Les voyant de contrôle pour le courant de charge, le frein de stationnement et la pression de l'huile de moteur s'allument. Les indicateurs de carburant et de température de l'eau de refroidissement se mettent en fonctionnement.

- (5) Tourner la clé de contact à droite en position "III". Dès que le moteur démarre, relâcher la clé.

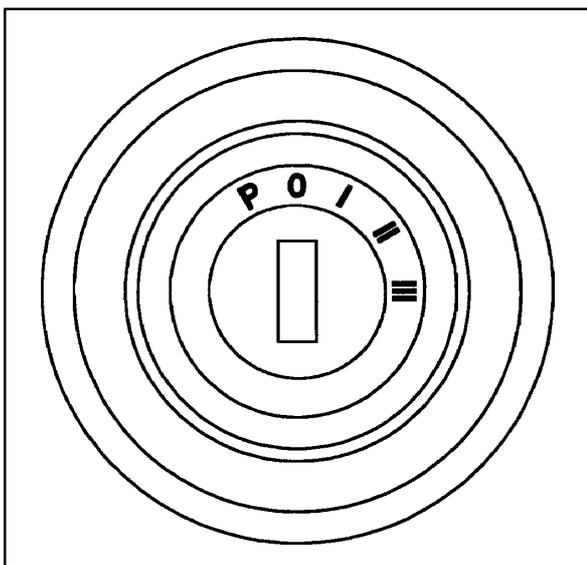


Figure 5-1



RENSEIGNEMENT

- Si le moteur ne pouvait pas être démarré après deux essais de démarrage, en déterminer la cause au relevé des dérangements possibles de la notice d'instructions du moteur.
- Quand les températures sont exceptionnellement basses, procéder selon la notice d'instructions du moteur.
- Après un démarrage à froid, l'indicateur de colmatage (4-8/36) peut s'allumer avant le temps. Il s'éteint, cependant, lors de l'échauffement de l'huile hydraulique. N'exploiter la chargeuse - jusqu'à ce que le voyant de contrôle (4-8/36) s'éteint - qu'à un nombre de tours **réduit**, jamais à pleine charge.

5.2.2 Service d'hiver



ATTENTION

A des températures ambiantes au-dessous de zéro, la chargeuse doit être "mise à chaud", afin d'éviter des dommages à certaines pièces constructives. Pour ce faire, actionner, pendant quelque temps (selon la température), tous les vérins (de levage/descente, de basculement et de pivotement), la chargeuse étant à vide.

Le service de la chargeuse sans dérangements - également à de basses températures - ne peut être assuré qu'après avoir réalisé les travaux indiqués ci-après :

5.2.2.1 Carburant

A de basses températures peuvent se produire des colmatages au système d'appro en carburant, dus à des dépôts de paraffine. Pour cette raison, utiliser - à des températures au-dessous de zéro - du gazoil d'hiver (jusqu'à -15 °C).



RENSEIGNEMENT

En règle générale, le gazoil d'hiver est mis à dispo par les stations d'essence à temps avant le commencement de la saison froide. Souvent est offert du gazoil dopé qui peut être utilisé jusqu'à une température d'env. -20 °C (gazoil super). Mélanger le gazoil, au-dessous de -15 °C ou de -20 °C, avec du pétrole lampant. Le rapport de mélange requis est indiqué au diagramme (5-2).

- I = gazoil d'été
- II = gazoil d'hiver
- III = gazoil d'hiver super



ATTENTION

Ne procéder au mélange que dans le réservoir ! D'abord, emplir la quantité requise du pétrole lampant, puis remplir du gazoil.

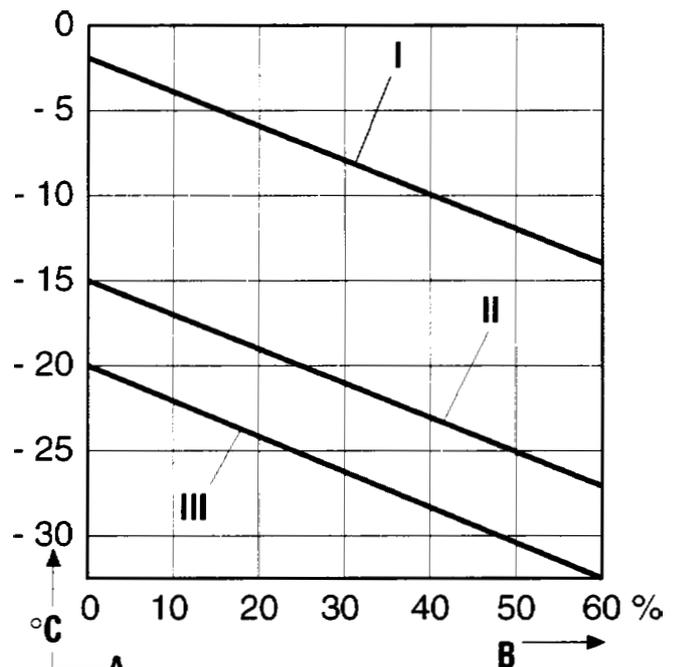


Figure 5-2

5.2.2.2 Renouveler l'huile de moteur

Voir les notices d'instructions du moteur et de la chargeuse (chapitre 8.2.6).

5.2.2.3 Renouveler l'huile hydraulique



ATTENTION

Etant donné que l'huile hydraulique change sa viscosité en fonction de la température, la température ambiante au lieu d'utilisation de la chargeuse est déterminante pour le choix de la classe de viscosité (classe SAE).

L'optimum des conditions de service est atteint quand l'huile hydraulique utilisée correspond à la température ambiante attendue. Pour cette raison, utiliser une autre huile hydraulique, si besoin est. Renouvellement de l'huile hydraulique, voir chapitre 8.2.10.

5.2.2.4 Produit antigel pour le lave-glace



ATTENTION

Quand on attend des températures au-dessous de zéro, protéger l'eau du lave-glace (5-3/flèche) à temps et suffisamment contre la formation de glace au moyen d'un produit antigel.

Se conformer aux données du fabricant concernant le rapport de mélange.

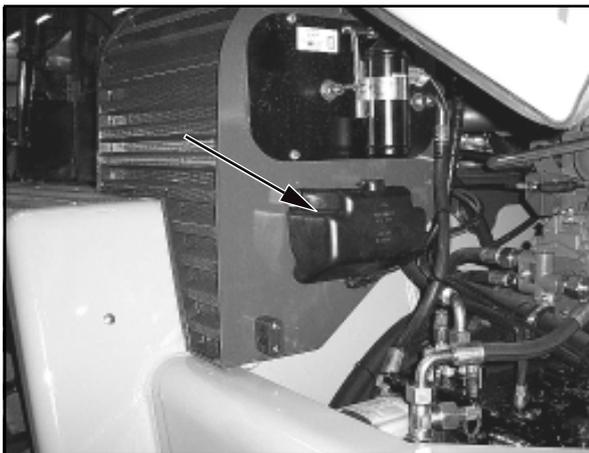


Figure 5-3

5.2.3 Conduire la chargeuse sur des voies publiques



ATTENTION

- La conduite sur des voies publiques n'est autorisée **qu'**avec un godet standard ou multifonctionnel **vide**, la **protection** de godet étant **montée**.
- Le feu croisement enclenché ne sert qu'à l'éclairage de la piste de roulement. La vitesse maximale admissible est de 30 km/h.
- Selon l'art. 52 (4) n° 1 StVZO, le gyrophare (équipement spécial) peut être enclenché seulement quand la chargeuse est dotée de marquages d'avertissement rouges/blancs.
- La chargeuse doit être munie d'une boîte de secours et d'un triangle de sécurité.

Le conducteur doit être en possession d'un permis de conduire, classe "**C**" :

Ce permis correspond

- à l'ancienne classe IV ou à la nouvelle classe V pour véhicules à vitesse lente (**version 20 km/h et 25 km/h**),
- à la classe II pour véhicules à vitesse élevée (**version 40 km/h**).

L'original du permis de conduire ainsi que du permis d'exploitation doivent se trouver constamment auprès du conducteur.

Avant de se rendre sur une voie publique, le conducteur doit entreprendre les mesures de sécurité relatives à la circulation routière indiquées ci-après :

5.2.3.1 Maîtriser le godet

- (1) Descendre le bras de godet de manière à ce que le point le plus bas du bras de godet ou de godet se trouve au moins 30 cm au-dessus de la piste de roulement (5-4).
- (2) Fermer les deux robinets de blocage à boisseau sphérique (1-2/1 et 1-2/2).



ATTENTION

En état fermé, les leviers à main des robinets de blocage à boisseau sphérique sont en travers de la direction d'écoulement. De cette manière sont évités la descente non voulue du bras de godet et le basculement en haut ou en bas non voulu du godet pendant le trajet.

- (3) Bloquer le mécanisme de pivotement en insérant la cale de blocage (1-3/flèche) dans le dispositif de blocage (1-4/flèche) et le sécuriser à l'aide d'une clavette double.
- (4) Recouvrir l'arête et les dents de godet à l'aide de la protection de godet (5-4/flèche).
- (5) Enficher la fiche de la protection de godet dans la prise de courant (5-5/flèche).
- (6) Contrôler l'éclairage.
- (7) Fermer les deux portes.
- (8) Placer le levier de commutation entre les modes de direction en position "à roues arrière" (4-6/4).



DANGER

Les phares de travail (4-8/24) doivent être éteints.

- (9) Desserrer le frein de stationnement (4-7/4).
- (10) - **seulement pour véhicules à vitesse lente**
(versions 20 km/h et 25 km/h) :
Présélectionner le rapport II (4-8/4).
- **seulement pour véhicules à vitesse élevée**
(version 40 km/h) :
Présélectionner le rapport "2" (4-7/1).
- (11) La présélection du cran de marche hydraulique II (4-7/1) est seulement requise pour les véhicules à vitesse lente (versions 20 km/h et 25 km/h).
- (12) Présélectionner la direction (4-7/3).
- (13) Actionner la pédale de l'accélérateur (4-5/2).



DANGER

La direction **ne doit pas** être changée pendant la marche du véhicule, afin de ne pas mettre en danger d'autres usagers de voie publique.



Figure 5-4

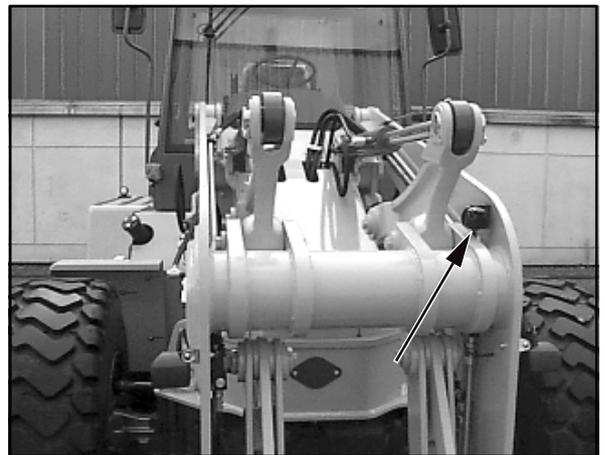


Figure 5-5

5.2.4 Travailler avec la chargeuse

5.2.4.1 Véhicule à vitesse lente, versions "20 km/h" et "25 km/h"

En règle générale, tous les travaux sont exécutés le cran de marche hydraulique étant ajusté à II (4-7/1) et le rapport de la boîte de transfert (4-8/4) étant adapté au travail à exécuter.



ATTENTION

Les rapports de la boîte de transfert ne doivent être commutés qu'à l'arrêt de la chargeuse et quand le frein de service est actionné et le commutateur de direction (4-7/3) se trouve dans la position "0".

Pour des travaux spéciaux (demandant un réglage plus précis de la vitesse ou exigeant un nombre de tours élevé du moteur à une vitesse de translation réduite) peut être enclenché le cran de marche hydraulique "I" (4-7/1). De cette manière, la vitesse de translation est limitée à 6 km/h (véhicule à vitesse lente, version "20 km/h") ou à 7 km/h (véhicule à vitesse lente, version "25 km/h").



RENSEIGNEMENT

La commutation entre les crans de marche hydrauliques I et II peut être effectuée également pendant la marche du véhicule. Il est, cependant, recommandé d'effectuer la commutation du cran de marche II au cran de marche I à une vitesse de translation pas trop élevée, étant donné qu'un freinage fort est à attendre.

5.2.4.2 Véhicule à vitesse élevée "40 km/h"

En règle générale, tous les travaux sont exécutés au rapport II de la boîte de vitesses (4-7/1).

Pour des travaux spéciaux (demandant un réglage plus précis de la vitesse ou exigeant un nombre de tours élevé du moteur à une vitesse de translation réduite) peut être enclenché le rapport "I" pour limiter la vitesse de translation ainsi à 5 km/h.

Plages de vitesse des différents rapports

Alpha max. (pictogramme tortue)	de 0 à 5 km/h
1	de 0 à 11,5 km/h
2	de 0 à 40 km/h



RENSEIGNEMENT

Au cours de la commutation du 3ème au 2ème rapport,

- l'indicateur du rapport choisi (4-8/10) commence à clignoter (l'indicateur continue à clignoter jusqu'à la mise de la vitesse souhaitée).
- Quand la plage de vitesse admissible est atteinte ou sous-dépassée, la commutation est effectuée seulement quand la pédale de l'accélérateur (4-5/2) est fortement actionnée pour peu de temps.

- (1) Fermer les deux portes.
- (2) Desserrer le frein de stationnement (4-7/4).
- (3) Présélectionner le rapport [(4-8/4) seulement pour véhicules à vitesse lente, versions "20 km/h" et "25 km/h"] ou [(4-7/1) seulement pour véhicules à vitesse élevée "40 km/h"].
- (4) Présélectionner le cran de marche hydraulique [(4-7/1) seulement pour véhicules à vitesse lente "20 km/h" et "25 km/h"].
- (5) Présélectionner la direction (4-7/3).
- (6) Actionner la pédale de l'accélérateur (4-5/2).



RENSEIGNEMENT

- Pour atteindre le plein rendement de la chargeuse, il faut que la poussée en avant et l'hydraulique de travail agissent communément. La commande des forces disponibles incombe à l'opérateur par l'intermédiaire de la pédale de l'accélérateur, de la marche jog et du levier à main pour l'hydraulique de travail en fonction des conditions d'utilisation.
- La vitesse de translation et la force de poussée ne peuvent être changées que par l'appui sur la pédale de l'accélérateur.
- Quand le véhicule passe par une pente, la vitesse de translation, en dépit de l'accélération à fond, est réduite en faveur de la force de poussée.
- Les forces de poussée et les vitesses de translation sont les mêmes en marche avant et arrière.



ATTENTION

- Si, pendant le service, le voyant de contrôle de la température de l'huile hydraulique (4-8/31) s'allume ou si l'avertisseur acoustique est actionné, la chargeuse doit être immédiatement mise hors marche et la cause du dérangement doit être détectée par un spécialiste en hydraulique qui sera chargé du dépannage.
- Le dispositif hydraulique de changement rapide ne doit être verrouillé que quand un accessoire est mis en place.
- Le verrouillage/déverrouillage de l'accessoire ne doit se faire qu'au nombre de tours à vide du moteur, pour que la vitesse d'entrée/de sortie des boulons de verrouillage ne devienne pas trop élevée, ce qui pourrait entraîner des fuites.



DANGER

Quand, pour des travaux spéciaux, est requis le déplacement avec bras de godet pivoté, le godet ou l'accessoire concerné doit être maintenu juste au-dessus de la roue et le trajet doit être minimisé. Quand une roue - dû au terrain accidenté - est soulevée du sol par le système de support de l'essieu, le bras de godet doit être pivoté pour peu de temps dans le sens de marche, afin de supprimer le blocage de l'essieu.

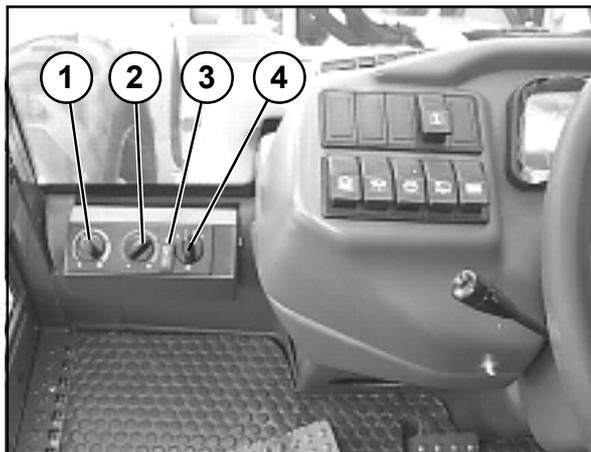


Figure 5-6

5.2.5 Système de chauffage et de ventilation / Climatiseur (ES)

5.2.5.1 Régler le débit d'air

(1) Mettre le commutateur rotatif du ventilateur (5-6/4) selon le rendement souhaité soit en position 0, soit aux niveaux de ventilation 1, 2 ou 3.

(2) Régler la direction du courant d'air au moyen des buses se trouvant latéralement du côté gauche et droit (5-7/1 et 5-8/1).

5.2.5.2 Enclencher le chauffage

(1) Tourner le commutateur rotatif (5-6/2) en fonction du besoin en chaleur en sens horaire (chaud) ou en sens antihoraire (froid).

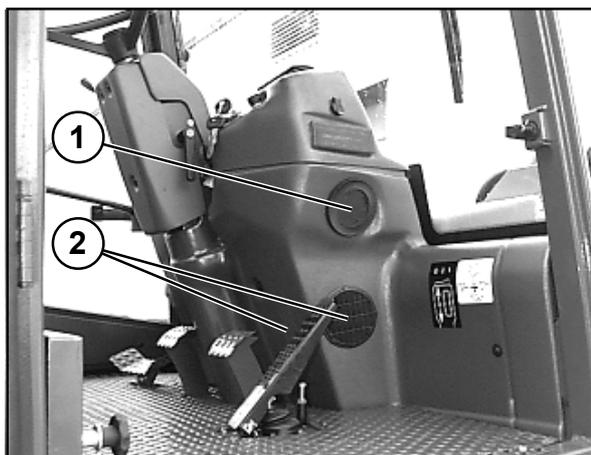


Figure 5-7

5.2.5.3 Enclencher le climatiseur (ES)

(1) Le climatiseur peut être enclenché en cas de besoin en actionnant l'interrupteur Marche/Arrêt (5-6/3).

actionnement en haut	- climatiseur Marche
actionnement en bas	- climatiseur Arrêt

5.2.5.4 Régler la température

(1) La température dans la cabine du conducteur peut être réglée par l'intermédiaire du commutateur rotatif (5-6/1).

actionnement en sens horaire	- plus froid
actionnement en sens antihoraire	- plus chaud



RENSEIGNEMENT

Le climatiseur est alimenté par quatre ouvertures d'aspiration d'air (5-7/2 et 5-8/2).



ATTENTION

Vous trouverez les consignes de sécurité, y compris les renseignements d'évacuation, ainsi que les recommandations relatives à l'entretien dans la notice d'instructions spécialement fournie pour le climatiseur.

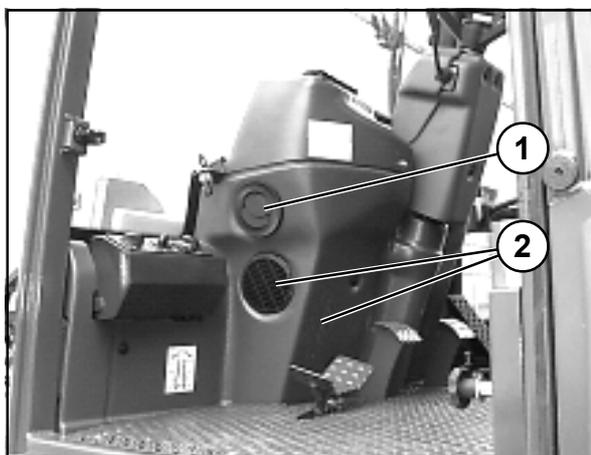


Figure 5-8

5.3 Mise hors marche

5.3.1 Arrêter la chargeuse

- (1) Arrêter la chargeuse sur un terrain ferme, selon les possibilités pas sur une pente.
- (2) Serrer le frein de stationnement (4-7/4).
- (3) Déposer le godet ou l'accessoire concerné au sol.
- (4) Mettre le commutateur de direction (4-7/3) en position "0".



DANGER

Quand le stationnement de la chargeuse sur une pente est absolument nécessaire, il faut équiper - **supplémentairement** au serrage du frein de stationnement - les roues de l'essieu avant d'un calage du côté décline.

5.3.2 Arrêter le moteur Diesel



ATTENTION

Quand le moteur Diesel est très chaud ou quand il a été fortement chargé, le faire tourner encore pour peu de temps à vide.

Tourner la clé de contact à gauche en position "0" (5-1) et la retirer.



RENSEIGNEMENT

En position "P", le feu de position et l'éclairage du tableau de bord restent allumés.

5.3.3 Déclencher le système de chauffage et de ventilation / le climatiseur (ES)

- (1) Arrêter l'amenée de l'air chaud (5-6/2).
- (2) Mettre le commutateur rotatif du ventilateur (5-6/4) en position "0".
- (3) Déclencher le climatiseur (ES) (5-6/3).

5.3.4 Quitter la chargeuse

- (1) Verrouiller le levier à main pour les systèmes hydrauliques de travail et supplémentaire (1-2/1 et 1-2/2).
- (2) Retirer l'interrupteur principal de batterie (4-7/5).



RENSEIGNEMENT

Quand la chargeuse doit être stationnée pour une durée plus longue, procéder aux démarches conformément au chapitre 3 (Dispositif antivol).

- (3) Retirer la clé de contact et fermer les portes à clé.

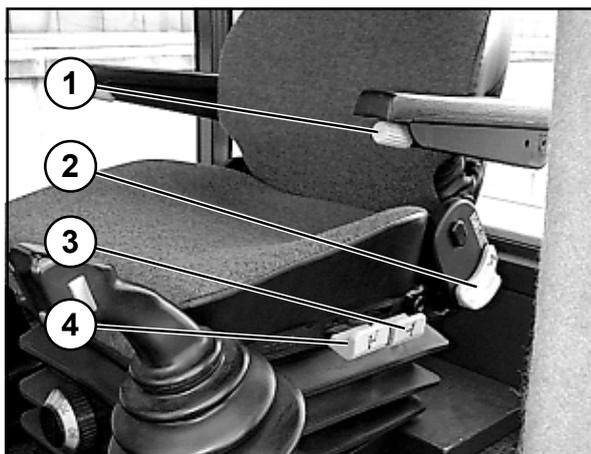


Figure 5-9

5.4 Ajuster le siège du conducteur

5.4.1 Siège Isri

(1) Ajuster l'inclinaison du dossier ou rabattre le dossier à l'aide du levier à main (5-9/2).

(2) Ajuster la hauteur et l'inclinaison du siège (à l'arrière) en tirant en haut le levier à main (5-9/3).

(3) Ajuster la hauteur et l'inclinaison du siège (à l'avant) en tirant en haut le levier à main (5-9/4).

(4) La suspension du siège peut être adaptée à l'aide du volant (5-10/1) au poids du conducteur (de 40 à 130 kg).

(5) Déterminer la hauteur l'accoudoir à l'aide du bouton tournant (5-9/1).

(6) Déterminer à nouveau la position des transmetteurs pour valves des systèmes hydrauliques de travail (4-7/8) et supplémentaire (4-6/8), si besoin est.

(7) Tirer en haut l'arceau (5-10/2) en déplaçant le siège, en même temps, en avant ou en arrière. De cette manière, le siège peut être adapté, dans sa position horizontale, aux besoins du conducteur.

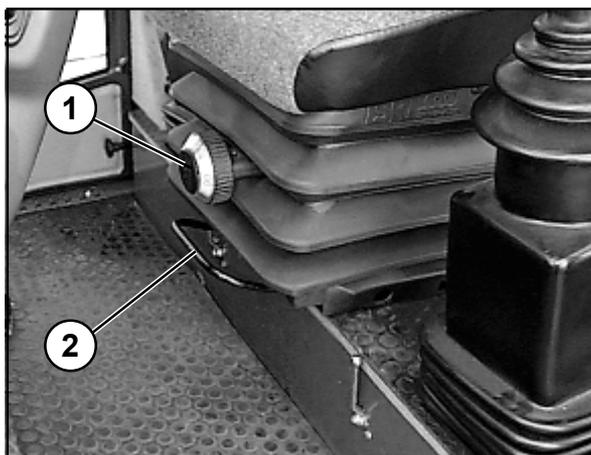


Figure 5-10

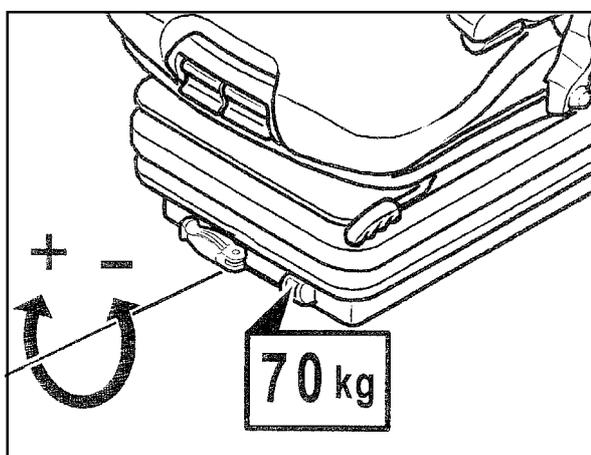


Figure 5-11

5.4.2 Siège Grammer

(1) Réglage du poids :

Le poids du conducteur doit être réglé lorsque le siège est vide, et ce en tournant le levier de réglage du poids. Le poids réglé du conducteur peut être lu sur la fenêtre-regard (5-11).

(2) Réglage de la hauteur :

Le réglage de la hauteur peut être adapté en plusieurs niveaux.

Selon le besoin, soulever le siège du conducteur jusqu'à un encliquement audible. Si le siège du conducteur est soulevé au-dessus du dernier cran (butée), le siège du conducteur s'abaisse dans la position inférieure (5-12).

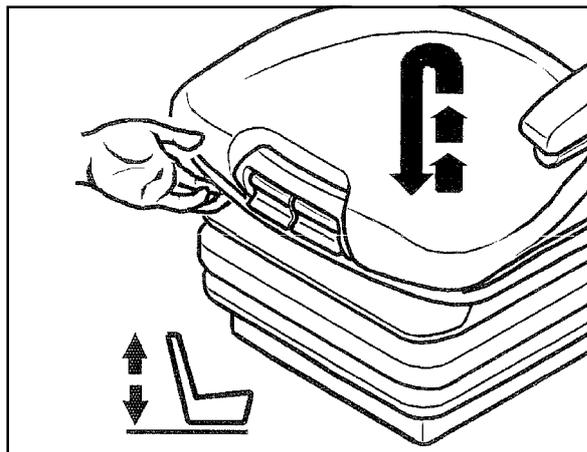


Figure 5-12

(3) Inclinaison de l'accoudoir :

L'inclinaison longitudinale des accoudoirs peut être modifiée en tournant la roue à main (5-13/flèche).

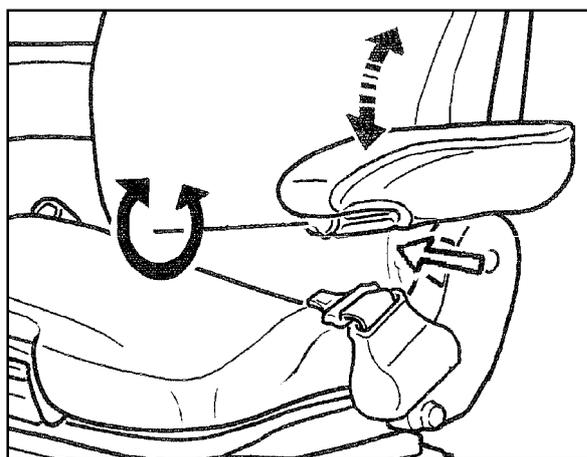


Figure 5-13

(4) Accoudoirs :

Si besoin est, les accoudoirs peuvent être repliés vers l'arrière et être adaptés individuellement en hauteur.

Afin de régler la hauteur des accoudoirs, le capuchon rond (5-14/flèche) doit être séparé du revêtement.

Desserrer l'écrou hexagonal (clé de 13 mm), amener les accoudoirs en position désirée et resserrer l'écrou. Enfoncer le capuchon séparé sur l'écrou.

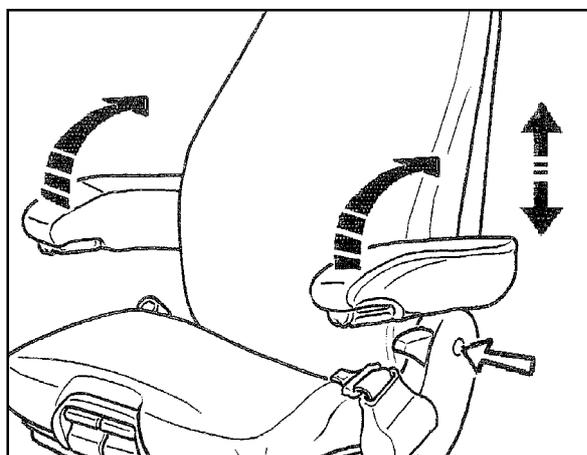


Figure 5-14

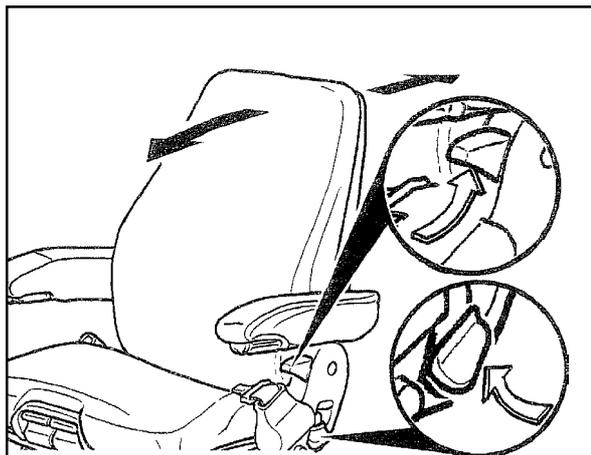


Figure 5-15

(5) Réglage du dossier :

Le réglage du dossier se fait via le levier de verrouillage (5-15/flèche).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliquer dans la position désirée. Après le verrouillage, le dossier ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

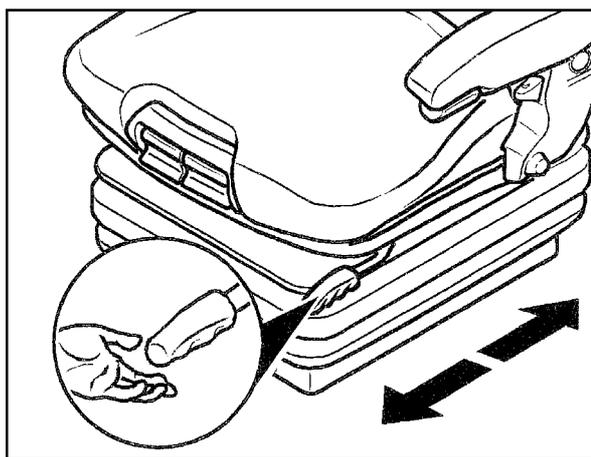


Figure 5-16

(6) Réglage longitudinal :

En actionnant le levier de verrouillage vers le haut, le réglage longitudinal est autorisé (5-16).



REMARQUE

Le levier de verrouillage doit s'encliquer dans la position désirée. Après verrouillage, le siège ne doit pas se laisser pousser dans une autre position.

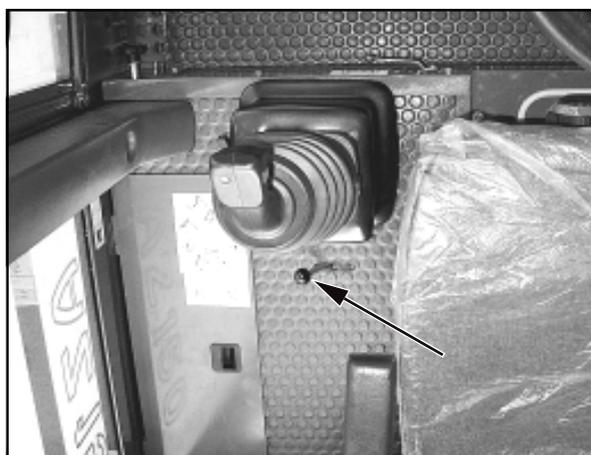


Figure 5-17

5.5 Commuter le mode de direction



ATTENTION

- Avant d'actionner le levier de commutation (5-17/flèche), les roues de l'essieu arrière doivent être tout droit.
- Le système de commutation entre les modes de direction ne doit être actionné **qu'à l'arrêt** de la chargeuse. Pour ce faire, manipuler le levier à main en avant (direction à roues arrières) ou en arrière (direction à quatre roues).